

COMMUNE : Suze

Mode de scrutin des communes
de moins de 1 000 habitants

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL
MODÈLE A ou B

République Française
MAIRIE
de
SUZE
26400 DRÔME

ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

FEUILLE DE PROCLAMATION

annexée au procès-verbal du recensement général des votes

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS¹ (dans l'ordre alphabétique)

Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance (facultatif - en chiffres)	Nationalité (facultatif)	Suffrages obtenus (en chiffres)
MME	ARIAY, BÉRANGÈRE			
M	LOMBARD			
MME	BONNASIEUX, SYLVIE			146
MME	CHAPPELLE, DOMINIQUE			142
MME	DRIAY, BÉRANGÈRE			141
MME	FOURQUIN, SOPHIE			145
MME	GAUTHIER, MARIELLE			138
M.	KOOLEN, AD			138
MME	LANTHEAUME, NOËLLE			148
M.	LOMBARD, FABIEN			140
M.	ROLLAND, ERIC			150
M.	THOMÉ, SIMON			152
M.	VALLET, THIERRY			150

Fait à Suze, le 10 JANVIER 2021

Le président,

Les représentants des candidats
ou des listes de candidats,

Les membres du bureau

¹ Le nombre d'élus ne peut dépasser le nombre de sièges à pourvoir soit :

- pour une commune de moins de 100 habitants : sept sièges ;
- pour une commune de 100 à 499 habitants : onze sièges ;
- pour une commune de 500 à 999 habitants : quinze sièges.